Clinique du soupçon

Bertrand Lahutte

Le soupçon est une donnée actuelle de la clinique, il se présente comme un fait, en se manifestant comme production symptomatique ou encore comme élément du transfert. Selon une autre perspective, le praticien ou son savoir peuvent être l'objet du soupçon. Ainsi la méfiance méthodique qui plane sous les registres de la « bonne pratique » et de la nécessité de l'évaluation des pratiques professionnelles, le rend suspect. Un a priori de suspicion à son encontre lui incombe de justifier de sa pratique, de son orientation « sur des preuves », de rendre des comptes, dans la mesure où il pourrait dévier des « recommandations ».

Délimitation du soupçon

Approche définitoire

Le terme de soupçon désigne un champ sémantique vaste, il se définit comme la : « conjecture qui fait attribuer à quelqu'un des actes ou intentions blâmables »[1]. Le mot suspicion, signifie le fait de ne pas avoir confiance, de tenir pour suspect – soit ce dont la nature est douteuse.

Les qualificatifs douteux, équivoque, interlope, louche précisent la qualité intrinsèque du terme – suspect – en tant qu'adjectif et substantif. Le caractère suspect d'un énoncé n'inspire pas la confiance et n'en garantit pas la croyance. Le verbe suspecter contient une nuance supplémentaire, une dimension plus péjorative, celle d'une mise en cause, affirmative qui dépasse la remise en cause dubitative.

Le soupçon renvoie à la qualification d'un fait ou d'une intention qui pourrait passer inaperçu, s'il n'attirait l'attention. Sous l'effet d'une « attention particulière » du sujet soupçonneux, le soupçon prend sa naissance et sa valeur, par la révélation d'un sens caché. La définition annexe du soupçon indique : l'« apparence qui laisse supposer la présence d'une chose », d'une « très petite quantité », tel un soupçon de couleur, etc. Dans sa forme accusatrice, le soupçon est au contraire pluriel, il s'agit « des soupçons », derrière ce qui se montre, un secret est probablement caché. Il ne s'agit pas de la seule incertitude en lien avec ce secret. En effet, l'énigme, la supposition, la conjecture ne sont pas le soupçon. Une intention particulière réside dans ce qui est caché. Cette dissimulation en elle-même concerne celui qui la suppose. Le secret, ainsi dérobé à la constatation, en appelle au savoir de l'observateur et à la révélation. Cette tension souligne une certaine dynamique du sujet soupçonneux, qui ne peut être considéré sans son rapport à l'autre, objet de la suspicion. Le sujet soupçonneux est en effet concerné, directement ou non, par le caractère néfaste, voire malveillant de l'intention qui se réfère à lui. Porter des soupçons sur quelqu'un procède donc d'un double mouvement centrifuge et centripète.

---

*Ce texte reprend le texte d'une Conférence du 5 juin 2010, pour l'Atelier de Psychanalyse Appliquée animé par Esthela Solano-Suarez et Serge Cottet. Il est extrait d'un travail de master 2 soutenu en 2007 sous la direction de M.-H. Brousse. Il se prolonge actuellement par un travail de thèse (4° année), qui porte sur la notion de preuve.

[1] L'étymologie nous renvoie au latin : *suspectio*, dérivant du verbe *suspicere*, regarder.

Le soupçon, l'interprétation et l'intuition

L'interprétation repose sur un élément de preuve, un fait ou un dire. Il en est la condition nécessaire. L'interprétation place l'écoute et la parole dans un rapport où le sens est assigné. Parler d'interprétation, présuppose l'insuffisance d'une lecture à délivrer un sens. Précisément, le sens doit être double pour laisser une telle lecture insatisfaite. L'interprétation serait un acte de dévoilement du sens insu, dans un va-et-vient permanent entre une perception systématique-rationnelle et la compréhension des spécificités du dire[2].

L'intuition quant à elle s'en dispense et semble constante. Pointant le caractère « irrationnel » de certains soupçons, elle est la matrice des postulats, tels que Gaëtan Gatian de Clérambault les a formulés dans la description des psychoses passionnelles.

Elle désigne la manière d'être d'une connaissance qui comprend directement son objet, par un contact sans médiat, sans le secours de signes ou de procédés expérimentaux. Au caractère d'immédiateté s'ajoute celui d'une « pensée anticipatrice » qui devance les preuves, ou d'une « compréhension profonde » qui va de l'apparence vers la réalité des choses. Cette définition situe d'emblée le rapport particulier entretenu par le soupçon avec la preuve et la manière dont il intéresse les registres du savoir et de la connaissance. Par ailleurs, étymologiquement, le terme d'intuition relève du langage de la vision : *intueor, intuitus* se rapportent à l'acte et à l'attention du regard. Ce rapport du savoir avec l'intuition, dans le regard et l'évidence, dans l'immédiat et dans le patent, n'est pas sans évoquer le vertige d'un savoir sans limite, comme saisie directe de l'essentiel, hors de l'expérience ou de l'argumentation.

Dans cet écart, le soupçon ouvre « l'espace de l'interprétation malintentionnée », pour reprendre l'expression de Jacques-Alain Miller : « Ce qui nous conduit à nous demander […] si finalement l'interprétation malintentionnée ne couvre pas tout l'espace de l'interprétation. Parce que si je dis "Je vais faire une interprétation bien intentionnée", tout le monde comprend qu'en réalité, elle est malintentionnée. Si j'affirme qu'elle est bien intentionnée, on entend le contraire, tout le monde comprend qu'en réalité, elle est malintentionnée, parce que le sujet signale lui-même le *plus* de bonne intention qu'il met dans cette interprétation. »[3]

Le soupçon n'est pas le doute

Cette affirmation paraît évidente, néanmoins, certaines expressions courantes traduisent une potentielle confusion, par exemple : « J'ai des doutes sur… ». La construction projective – dans l'acception psychologique du terme laisse entendre que le doute porte sur quelque chose ou quelqu'un, là où les oscillations de la pensée d'un sujet obsessionnel, par exemple, ne concerneront que ses propres considérations. Si le doute peut être défini par l'incertitude de la réalité d'un fait, de la vérité d'une énonciation, de la conduite à adopter dans une circonstance particulière, il s'agit ici d'un renvoi à l'indécision, à l'irrésolution, à la mise en suspens de l'acte.

Opposer le doute et le soupçon sur le seul trait d'indétermination n'est pas suffisant. À partir de l'expérience clinique, nous constatons le déplacement des soupçons et leur caractère de

---

[2] *Cf. Deutung* (interprétation) a la même origine que *Bedeutung* (signification). La *Deutung* consiste à rendre plus clair et plus explicite le sens d'un mot par le fait même de l'introduire ou de le transposer dans une autre langue ; il y a là un véritable effet de traduction. La signification relève d'une mise en acte du sens (*Sinn*). L'interprétation n'est pas ici lecture statique des signes ; elle est mise en œuvre du sens et lui donne un fonctionnement. Ce saut de l'interprétation (*saltus*) engendre une signification qui renvoie au savoir, (qu'il soit supposé ou affirmé), ainsi : « la chaîne signifiante, par la rupture introduite entre S_1 et S_2 – un signifiant prime et un signifiant second – cette rupture entre les deux laissant le premier signifiant en manque d'interprétation. L'interprétation ne vient plus s'éteindre dans le signifiant second, le savoir explicite, mais elle va à l'infini, et c'est la racine du phénomène dit interprétatif dans la psychose ». Miller J.-A., « Notre sujet supposé savoir », *La Lettre mensuelle*, n°254, janvier 2007, p. 4.

[3] Miller J-A., *Le transfert négatif*, Paris, Navarin, Collection rue Huysmans, 1999, p. 27-28.

fixité partiel. Il est également fait appel à une attribution de jugement, soit d'opinion[4] de la part du sujet, au sens où la psychiatrie peut parfois qualifier le jugement par ses troubles.
Le jugement, acte de la pensée, affirme ou nie et pose le vrai ; point d'arrêt d'un problème qui s'achève dans une décision. Le jugement est une prise de position, vis-à-vis d'un contenu de pensée, mais aussi vis à vis d'un auditeur auquel une croyance est communiquée et où l'adhésion est requise.
Ainsi, le soupçon doit être considéré selon un développement logique et se soutenir d'un rapport particulier à la vérité. Il peut être l'indice des rapports du sujet à la vérité, ou témoigner d'un arrêt de la pensée.

Le soupçon n'est pas une simple supposition
Au sens le plus rigoureux, la supposition désigne l'action de poser une hypothèse sans inférer de jugement. Au sens dérivé, elle désigne la probabilité, le caractère plausible de quelque chose sans possibilité d'affirmation positive.
Le soupçon comporte une dimension d'affirmation, de conviction le situant au-delà de cette notion, le rapprochant de la présupposition. Il a un caractère d'assertion, en tant que proposition soutenue comme vraie. Traduction d'une opinion, au sens de la *doxa* des grecs, il ne constitue pas, toutefois, une accusation, car il reste corrélé à un postulat d'intuition ou d'interprétation d'un fait initial. Le soupçon ne permet pas l'affirmation qui lui permettrait ainsi de changer de statut.
La proximité du soupçon avec le statut d'assertion subjective est évoquée par Lacan[5]. La dimension d'anticipation, de certitude sied bien au statut du soupçon dans sa dimension attributive. Néanmoins, la conjonction des propositions – apodose et hypothèse – qui s'articule dans la temporalité logique du texte, ne correspond pas avec la constitution *ad integrum* du soupçon, qui paraît anticiper une certitude, en dehors de toute pulsation temporelle[6].
La précipitation logique dans la tension temporelle ne caractérise pas le soupçon, qui ne se désubjective pas et reste chargé du postulat d'intentionnalité. Néanmoins, les soupçons peuvent s'évanouir, tout comme ils étaient apparus.

---

[4] Le concept d'opinion et l'articulation dialectique dont il peut faire l'objet amène un questionnement sur ce qu'est susceptible de prouver telle ou telle donnée. La croyance en un fait ou une opinion est-elle à même de s'élever au statut de preuve ?
[5] Lacan J., « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966.
Lacan y développe une temporalité dans laquelle une intuition permet tout d'abord au sujet d'objectiver quelque chose de plus que les données observées, puis une assertion sur soi, mène à la conclusion du mouvement par le sujet, dans la décision d'un jugement. L'apologue des trois prisonniers constitue certes un dispositif particulier de la démonstration, mais nous retrouvons dans cette perspective certains des termes qui qualifient notre approche du soupçon. La temporalité y est par contre absente, et pour les opposer, nous noterons que l'assertion est première. Pour reprendre les mêmes termes, elle est coexistante de l'intuition.
« Assurément, si le doute, depuis Descartes, est intégré à la valeur du jugement, il faut remarquer que, pour la forme d'assertion ici étudiée, cette valeur tient moins au doute qui la suspend qu'à la *certitude anticipée* qui l'a introduite. » (p. 209.)

« Enfin, le jugement assertif se manifeste ici par un *acte.* La pensée moderne a montré que tout jugement est essentiellement un acte, et les contingences dramatiques ne font ici qu'isoler cet acte dans le geste du départ des sujets. On pourrait imaginer d'autres modes d'expression à l'acte de conclure. Ce qui fait la singularité de l'acte de conclure dans l'assertion subjective démontrée par le sophisme, c'est qu'il anticipe sur sa certitude, en raison de la tension temporelle dont il est chargé subjectivement, et qu'à condition de cette anticipation même, sa certitude se vérifie dans une précipitation logique que détermine la décharge de cette tension, pour qu'enfin la conclusion ne se fonde plus que sur des instances temporelles toutes objectivées, et que l'assertion se désubjective au plus bas degré. » (p. 208-209.)

Le soupçon en appelle à la vérification
La clinique nous montre la particulière vigilance des sujets soupçonneux, qui prêtent une attention manifeste à explorer ce qui peut nourrir leurs soupçons. Le soupçon mène à l'investigation et la preuve à la vérification. Procédé épistémique qui, à son tour, introduit un questionnement concernant la dimension du savoir auquel se réfère le soupçon. Il peut être conçu en terme de validité. Ne peut être pourvu de sens que ce qui peut être montré comme vrai, vérifié, ou comme faux, falsifié. La présence d'une référence empirique repose en grande partie sur l'observation, l'expérience permet cette vérification. Ce qui est invérifiable par l'expérience n'a pas de sens. Ainsi, la vérification échappe au champ dialectique et à l'articulation signifiante. La seule connaissance légitime procèderait alors de la science.

Cet appel à la science pour résorber le réel en jeu et la dimension subjective du phénomène, vient caractériser la démarche soupçonneuse. Le caractère sans fin et procédurier de la suspicion témoigne de cette aporie et éclaire le développement moderne de la suspicion dans le lien social.

Le soupçon et le lien social

Soupçon et législation
Dans la société actuelle, la demande de garanties se fait pressante mais leur absence paraît suspecte. Celles-ci concernent les institutions mais également les demandes des sujets qui s'adressent à un thérapeute. La loi ou les tentatives de légiférer, comme en attestent les abords du statut des psychothérapeutes, peuvent répondre à cette sollicitation. Nous notons alors une propension à la contractualisation[7].
Le domaine de la santé n'est pas épargné avec le développement des démarches de certification, d'accréditation et d'évaluation des pratiques professionnelles. En elles-mêmes, ces démarches ou ces méthodologies portent le germe d'une suspicion à l'encontre du praticien qui ne serait pas évalué au niveau de ses compétences et de sa légitimité. Ce dernier, non « demandeur » voit les soupçons redoublés. Un présupposé de la non-concordance avec la « bonne pratique » existe. Cette figure imaginaire, renvoie au mirage de la complétude d'un savoir médical auquel rien ne ferait défaut et qui viendrait anticiper, nommer et résorber la souffrance subjective. Les « bonnes pratiques » induisent les bons praticiens mais également leur pendant : ceux qui ne s'y superposeraient pas.
Paradoxalement, cette perspective universalisante et hégémoniste se revendique d'une légitimité assez contestataire : il s'agit en effet de renoncer aux évidences, de réfuter les hypothèses, de se méfier des savoirs « anciens ». La suspicion dépasse le praticien et s'adresse au champ du savoir concerné qui doit être « neutralisé », en devenant accessible, explicable, démontrable. À défaut, le soupçon relatif au mystère et à l'énigme, peut se rabattre sur celui du secret. Le secret du sujet peut n'attendre que l'aveu pour être recueilli. L'aveu de

---

[7] Miller J.-A., Milner J.-C., *Voulez-vous être évalué ?*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 2004.
Pour aborder le pas décisif de l'introduction du contrat dans le registre du droit et de la société, citons leur discussion : « La loi fonctionne autant par son silence que par ce qu'elle dit. Je renvoie ici au fameux adage qui définit les régimes libéraux par opposition aux régimes d'autorité : la loi permet tout ce qu'elle n'interdit pas expressément. Le silence de la loi est ce qui la fait fonctionner. […] Dans le contrat, qu'on le prenne dans son sens juridique ordinaire ou dans un sens étendu, seul compte ce qui est expressément stipulé, que ce soit de façon positive ou de façon négative. Ce qui n'est pas dit expressément, ne vaut pas. Le silence ne fonctionne pas. La logique est donc totalement différente » (p. 22-24.)
« La loi – Lacan a fait beaucoup à un moment pour mettre le terme en vogue – suppose le tiers, le grand Autre, alors que le contrat, c'est finalement un effort pour donner un statut symbolique au stade du miroir. » (p. 22.)
« La loi se présente d'emblée comme le signifiant de l'Autre, d'un Autre majuscule et asymétrique, alors que tout, du côté évaluation, se fait par contrat. » (p. 66.)

l'incompétence ou de l'illégitimité du praticien, face à une procédure d'évaluation, ne présume en rien du réel en jeu, mais entraîne l'élimination du défaillant. Il peut aussi s'agir de l'aveu du patient, dont le droit au secret peut nourrir maintes suspicions.
Le discrédit règne ; très paradoxalement, le fait, que rien ne semble garantir la pertinence, voire l'authenticité d'une prise de position, devient dans le sens commun, un élément en faveur d'une certaine « objectivité », la seule à même d'assurer des intentions bienveillantes à l'encontre de tout un chacun. Nous sommes confrontés à une demande de « nouvelles certitudes ». Celle-ci se positionne dans une logique consumériste, qui témoigne de l'immixtion du discours capitaliste. En effet, ces formes certifiées du savoir, garantes d'une vérité authentifiée se voient qualifiées de la nécessité d'être remplacées. Elles sont périssables. En pratique, il existe une accélération des énoncés scientifiques, mais leur pertinence reste toujours sujette à caution. Il s'agit d'une vérité consommable, jetable, dont le renouvellement sans cesse plus rapide est à la mesure du réel produit par le discours de la science.

Les théories du complot et la transparence

La limpidité des faits, la convenance des pratiques, le consensus des théories scientifiques, la transparence[8], semblent garants de la mise à distance de toute mauvaise rencontre. Selon cette perspective, le soupçon apparaît premier. Il porte sur un réel méconnu, mais se cristallise sur ce qui objecterait ou ferait obstacle à la transparence. S'opposer à la réalisation d'un tel dessein est en soi suspect, voire néfaste.
Les théories du complot, de tout temps, dégagent un pouvoir de fascination, en raison de leur prolifération imaginaire. Invisible, le complot renvoie à l'obscurité du secret, de la conspiration, de la conjuration. Il préfigure un destin funeste et ouvre la porte à l'interprétation malveillante, au désir de démasquer son prochain dans son infamie. Néanmoins, cette suspicion généralisée se trouve légitimée car la désignation du malfaisant est indiscutable. Elle se soutient d'un critère d'évidence : ce qui est évident, ce qui est exposé au regard est acceptable et inoffensif. Le reste, l'occulté, le dissimulé, est suspect.
Cette remarque se trouve en partie confirmée par l'horreur que peuvent susciter les actions terroristes. L'« ennemi » invisible frappe au grand jour. Il ne doit donc plus y avoir de limite à la révélation du secret ; rien ne devrait empêcher le regard qui révèle[9]…

Soupçon et enquête

Le registre de la procédure policière fait également intervenir la suspicion en la situant dans une méthode : celle d'une « suspicion méthodique ». Nous pouvons ainsi considérer la triade suspicion/présomption/conviction. Dans l'enquête policière, le crime est le fait, le soupçon se pose comme postulat. Des arguments, à charge ou à décharge, s'y articulent : mobile, indices, alibi… Le soupçon entretient un rapport tout particulier avec la preuve. Celle-ci se fonde sur les indices, dont l'emploi lui confère son caractère et sa signification. Il s'agit d'une révélation de la vérité.
La preuve légitime, nourrit ou écarte les soupçons. Elle est mobilisée de la désignation du suspect, à la conviction de culpabilité. Dans le domaine du droit, la preuve est uniquement considérée comme référence, référence à la loi, dans son écriture et son interprétation.[10]
La preuve judiciaire se distingue de la preuve philosophique ou scientifique tant par l'objet que par la méthode. Si la première cherche à démontrer la vérité d'une proposition actuelle,

---

[8] Collectif, « La transparence », *Le Diable probablement*, Paris, Verdier, n° 2, 2007.
[9] Klotz J.-P., « L'opacité de la transparence », *La Lettre mensuelle*, n° 235, 2005, p. 1.
[10] La dimension autoritaire peut dériver vers des figures d'intrusion et d'obscénité, elle dépasse le cadre de la procédure policière, comme en témoigne la terminologie des instances médicales : l'ANAES a été rebaptisée HAS, Haute Autorité de Santé.

tandis que la seconde s'efforce de découvrir une loi naturelle, la tâche de la preuve judiciaire est de reconstituer un événement passé de telle sorte que le juge puisse lui appliquer les normes du droit.
Il existe un véritable « régime de la preuve », pouvant être détaillé en trois questions : « Que doit-on prouver ? » : l'objet de la preuve ; « Qui doit prouver ? » : la charge de la preuve, « Comment doit-on prouver ? » : le moyen de la preuve. Les faits susceptibles de preuve doivent être envisagés successivement dans une logique de hiérarchie, leur valeur probante mène généralement à la primauté du littéral, en vue de l'administration de la preuve.

La piste du discours scientifique
L'idéal de la démarche scientifique induit des spécificités dans les représentations des chercheurs et des acteurs de ce champ. Dans une perspective où la connaissance exclut l'impossible et n'envisage pas de limite à son étendue, le savoir prend une consistance particulière. La mise en question systématique d'énoncés, d'hypothèses, se pose comme la condition nécessaire à la bonne marche de la science. Une affinité particulière pour la vérité s'énonce, en tant qu'elle pourrait être extraite. Ceci pousserait à un rapprochement avec le discours de l'hystérique, particulièrement affine avec la vérité. Lacan en fait la remarque dans *Télévision* : « De sorte que plutôt m'interrogé-je sur ce qui distingue le discours scientifique du discours hystérique où, il faut le dire, Freud, à recueillir son miel, n'y est pas pour rien. Car ce qu'il invente, c'est le travail des abeilles comme ne pensant, ne calculant, ne jugeant pas, soit ce qu'ici même j'ai relevé déjà, – quand après tout ce n'est peut-être pas là ce qu'en pense von Frisch. Je conclus que le discours scientifique et le discours hystérique ont *presque* la même structure, ce qui explique l'erreur que Freud nous suggère de l'espoir d'une thermodynamique dont l'inconscient trouverait dans l'avenir de la science sa posthume explication. » [11]
La science se qualifie par la recherche de certitudes. La coupure épistémologique cartésienne implique un changement de paradigme, avec l'abandon nécessaire de l'observation. Les « figures » mobilisées par Descartes procèdent du fait que du « sensible », nous ne pouvons rien savoir. Les données immédiates de l'expérience ne peuvent plus, dès lors, garantir les certitudes en lien avec le savoir scientifique. Alors, le scientifique s'ouvre au doute, les évidences lui paraissent trompeuses et une logique de suspicion se légitime de manière intrinsèque. Paradoxalement, la démarche scientifique génère certains soupçons, pour en faire disparaître d'autres…

Médecine et évidences
Dans le domaine médical, la « médecine basée sur des preuves » (*evidence based medicine*, EBM) constitue une très bonne illustration du recours au soupçon, approche selon laquelle les professionnels de la santé se réfèrent aux meilleures preuves scientifiques existantes pour décider du traitement à offrir à leurs patients. Sa doctrine se résume en trois points : il faut « se méfier » de l'expérience clinique, de l'intuition et de l'avis de l'expert unique ; la connaissance physio-psycho-pathologique n'est pas suffisante et peut même conduire à des prédictions incorrectes à propos du diagnostic et de l'efficacité du traitement ; la connaissance de certaines règles d'évaluation est nécessaire pour interpréter correctement la littérature, les études pronostiques, les tests diagnostiques et les stratégies thérapeutiques.
Selon l'EBM, la solution subjective doit être extraite de l'expérience collective et de ce qui s'est révélé probant pour la majorité. S'en écarter mène à l'opposition, à la déviance, et donc à la méfiance. Dans la perspective EBM, le soupçon porte sur le sujet, sur son essence même d'individu. La mise en œuvre de la médecine dans le discours de la science, par la

[11] Lacan J., « Télévision », *Autres Écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 523.

méthodologie EBM, grâce aux moyens des systèmes d'information médicale, conduit aussi bien à la réfutation de l'opinion de l'expert, qu'à la valeur du dire du patient[12].
La transparence dans la démonstration probante – « c'est bien la preuve que… Nous avons la preuve, donc la certitude que… » – nous renvoie au raisonnement par mimétisme, par analogie. À partir du un par un du cas clinique, nous voyons inférer le « comme pour les autres » de la science.
Ce qui y échappe, ce qui ne peut se voir attribuer de preuve objective est imprécis, hasardeux, douteux, voire suspect. L'obtention de la preuve est nécessaire à la démarche scientifique. Elle contribue à l'établissement de certitudes, d'un savoir consistant. De ce fait, la science aurait pour but de réduire la certitude à la preuve.

La corrélation du soupçon et de la preuve

La preuve et le soupçon
Les développements précédents soulignent l'intrication et la proximité des registres du soupçon et de la preuve. En effet, le soupçon en appelle à l'enquête, il conduit à la recherche ou à la production de preuves.
La preuve est un terme particulièrement polyvalent et plurivoque. Il désigne tant l'indice, le savoir ou la vérité qu'elle recouvre, que le contexte dans lequel elle est évoquée : la preuve du juge n'est pas celle du philosophe. L'essence même de la preuve se réfère à des notions de démonstration, qui supposent l'acceptation : une preuve doit être acceptée pour exister. Sa valeur de vérité est contingente de l'acceptation de celui qui la reçoit. Le paradigme en est la « preuve irréfutable ».

Le caractère nécessairement « transmissible » de la preuve infère dans son articulation avec le soupçon. Nous pouvons proposer une double perspective :
Le soupçon appelle la preuve. La suspicion pousse à la révélation de ce qui est dissimulé. Si le sujet méfiant se tient à distance, le sujet soupçonneux cherche des indices et des preuves. La dimension procédurière, décrite depuis les tableaux classiques de la psychiatrie, sous leur forme processuelle en témoignent. Dans un registre plus général, cette affirmation se vérifie dans l'enquête policière. La preuve se voit attribuer un caractère « à charge », venant confirmer les soupçons, ou « à décharge » venant les infirmer.
La preuve fait disparaître les soupçons. Dans ces deux cas, l'issue « rationnelle » de la recherche de preuves mène à une disparition des soupçons. La présupposition qui fonde et initie le soupçon, se voyant confronté à « l'objectivité » de la preuve, change de statut pour celui de la conviction.

Néanmoins, cet antagonisme pouvant, être résumé à : « là où il y a preuve, il n'y a pas soupçon », n'est confirmé, ni par la clinique, ni par les faits divers. Les soupçons persistent, en particulier quand la preuve ne contribue pas à les avérer.

Preuve et psychose
Il y a des « usages » de la preuve dans la psychose ; mobilisée par un sujet psychotique, même au sein d'un tableau délirant particulièrement floride, la preuve est un élément qui peut être pris dans le lien social, et y inscrire la trajectoire du sujet. Elle n'est pas que la trace d'une élaboration hermétique ou le reliquat de ce qui pourrait combler la faille de l'énigme du sujet.

---

[12] Milner J-C., *La politique des choses*, Paris, Navarin éditeur, 2005, p. 42-43.
Jean-Claude Milner déplace la question du côté « des choses » : « À dire vrai, l'EBM propose un nouvel idéal de la médecine : la médecine légale, telle que les romans policiers et les séries télévisées anglo-saxonnes l'ont récemment exaltée. On mesure à quel point la référence thérapeutique a perdu sa pertinence ; l'acte médical suprême dans l'EBM, ce n'est pas la guérison, ce ne sont même pas les soins et les traitements, c'est l'autopsie. »

Pour certains patients, elle se constitue au terme du procès subjectif, et représente alors un fait à considérer avec la plus grande attention, à la mesure de ce à quoi elle vient donner consistance.
Ainsi dans l'étude du « cas Schreber »[13], nous notons l'effort d'explicitation du sujet pour traiter l'insupportable et l'indicible du déclenchement de sa psychose. Celui-ci le mène, à travers la métaphore délirante, à un point de stabilisation, dont il témoigne et atteste dans ses écrits. Le procès qui s'est déroulé pour permettre leur publication, donne une idée tant de leur valeur de témoignage, que de ce que Schreber tente de prouver au monde.
Ailleurs, nous observons une véritable production ou prolifération de cette preuve[14] dans un registre métonymique ou métaphorique. La métaphore délirante peut mener à la nécessité de prouver les assertions du patient, et la preuve qui s'en trouve induite, ne pouvant soutenir le désastre subjectif, peut se trouver projetée dans une infinitisation métonymique du signifiant.
La preuve peut également constituer le reflet d'un savoir ou d'une quête de la vérité, dessinant la destinée du sujet. Lacan démontre l'effort de Wittgenstein, qu'il qualifie de « férocité psychotique », dans son essai de rigueur poussé jusqu'au point où la vérité peut être atteinte[15].
Enfin, nous pouvons envisager le sujet qui cherche à « extraire » la preuve, venant ainsi tenter de « traiter » l'Autre, en vue de le faire *inconsister*[16]. La mobilisation de la preuve viendrait alors faire obstacle à la jouissance d'un Autre féroce.
Le soupçon chez le sujet psychotique renvoie nécessairement à la persécution. Néanmoins, de nombreux sujets psychotiques peuvent développer et exposer leurs attitudes soupçonneuses, au cours des entretiens, sans que l'intensité du tableau délirant ne confine à l'évidence de la persécution. Les soupçons portent alors sur le conjoint, les proches, les voisins, le thérapeute, le réel du corps etc.
Dans une certaine perspective, les soupçons peuvent conduire à « trouver des preuves » et non pas à les rechercher. Il s'agit d'une quête de preuves particulières, et d'un choix éminemment marqué par les particularités de la clinique. L'argument d'une « objectivité » de la preuve, qui permettrait la réfutation d'un énoncé ne tient pas. Il ne peut s'agir que de preuves « à charge ». La preuve est ainsi argument au sein du procès subjectif délirant. Elle ne peut être envisagée extraite de ce contexte. La démonstration de la légitimité de la preuve et des soupçons porte alors sur ce qui est déjà su.
Tenant compte de ces différentes éventualités, il appert que la preuve ne saurait résorber les soupçons en jeu, reflétant la perplexité, la méfiance ou la persécution. Ici, la preuve et le soupçon coexistent. D'une certaine manière, ces deux termes sont corrélés et coextensifs. La preuve justifie la suspicion qui lui était première. Elle se développe, se module et c'est par la

---

[13] Schreber D. P., *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Le Seuil, 1975.
[14] Comme dans les tableaux de jalousie délirante.
[15] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 67 & 69.
« le savoir comme tel – le savoir étant constitué d'un fondement de proposition – peut fonctionner en toute rigueur comme vérité », Wittgenstein étant celui qui a soutenu « le plus fortement […] qu'il n'y a de vérité qu'inscrite en quelque proposition ».
« J'ai été peut-être un peu vite pour vous résumer le *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein. Ajoutons seulement cette remarque, que rien ne peut se dire, que rien n'est vrai, qu'à la condition de partir sur l'idée, sur la démarche qui est celle de Wittgenstein, que le fait est un attribut de la proposition crue. J'appelle proposition crue celle qu'ailleurs on mettra entre guillemets, chez Quine par exemple, où l'on distingue l'énoncé de l'énonciation. Ce qui est une opération que, pour avoir construit mon graphe précisément sur son fondement, je n'hésite pourtant pas à déclarer arbitraire. Il est clair, en effet, qu'il est soutenable de dire, comme c'est la position de Wittgenstein, qu'il n'y a à ajouter nul signe d'affirmation à ce qui est assertion pure et simple. L'assertion s'annonce comme vérité. »
« Voilà ce qu'on peut dire après avoir lu Wittgenstein. Il n'y a de vérité que de ce que cache le dit désir de son manque, pour faire mine de rien de ce qu'il trouve. »
[16] Laurent É., « Acte et institution », *La Lettre mensuelle*, n° 211, septembre 2002, p. 25-29.

signification particulière qu'elle peut prendre, qu'elle atteint sa dimension de vérité et appuie la conviction.

Particularités de la névrose

Les modalités de rencontre de sujets suspicieux dans la névrose sont nombreuses. Il peut d'ailleurs s'agir d'une demande adressée au thérapeute. Le soupçon est alors articulé au symptôme et source de souffrance.

D'emblée, il convient de situer la dimension d'indécision qui peut particulariser la conviction de ces sujets. Le soupçon prend alors la forme d'un doute lancinant, d'un questionnement obsédant, ou d'une réaction angoissée. La marque de la division subjective se retrouve dans les oscillations du sujet qui se confronte à la vérité et au mensonge qu'elle comporte. Aux prises avec les « embrouilles du vrai » [17] , le sujet névrosé cherche la vérité.

La division subjective est détaillée par les trois schémas du Séminaire *L'angoisse* : « Par rapport à l'Autre, le sujet dépendant de cet Autre s'inscrit comme un quotient. Il est marqué du trait unaire du signifiant dans le champ de l'Autre. Ce n'est pas pour autant, si je puis dire, qu'il mette l'Autre en rondelles. Il y a, un reste, un résidu. Ce reste, cet Autre dernier, cet irrationnel, cette preuve et seule garantie, en fin de compte, de l'altérité de l'Autre, c'est le *a*. C'est pourquoi les deux termes, $ et *a*, le sujet marqué de la barre du signifiant et le petit *a* objet, résidu de la mise en condition, si je puis m'exprimer ainsi, de l'Autre, sont du même côté, le côté objectif de la barre. Ils sont tous les deux du côté de l'Autre, car le fantasme, appui de mon désir est dans sa totalité du côté de l'Autre. Ce qui est maintenant de mon côté, c'est ce qui me constitue comme inconscient, à savoir A, l'Autre en tant que je ne l'atteins pas. » [18]

Le statut d'altérité de l'Autre permet une oscillation, qui articule le soupçon au fantasme et au désir. Le sujet, dans sa refente, peut déployer dans le champ de l'Autre, ce phénomène. Cette évocation de la division subjective renvoie également à la difficulté à conclure pour le sujet névrosé.

Chez le sujet névrosé, si nous posons l'hypothèse d'une construction du soupçon comme interrogeant le désir, soit le désir de l'Autre, nous pouvons tirer parti de la citation suivante[19] : « C'est la demande à l'Autre de ce qui lui manque, *Je me demande ce que tu désires*, et son double, qui est précisément la question que nous pointons aujourd'hui, à savoir *Je te demande*, non qui je suis, mais, plus loin encore, *ce qu'est Je*. » [20]

La phrase serait alors reformulée de « Je me demande… ce que tu veux», en « Je te soupçonne… de me vouloir quelque chose. » La question du sujet, à manquer l'Autre, rencontre le fantasme. Le rapport du questionnement au fantasme pointe la division, renommée *Entzweiung* : « Le répondant du désir de l'Autre comme étant son support imaginaire est ce que j'ai écrit depuis toujours sous la forme ($◊*a*), c'est-à-dire le fantasme, où gît, mais couverte, la fonction du *Je*.» [21]

Les phénomènes de vacillation de la croyance

---

[17] Miller J.-A., *L'orientation lacanienne*, enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de Paris VIII, 2006-2007, inédit.

[18] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre X, *L'angoisse*,. Paris, Le Seuil, 2004, p. 37.

[19] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XVI, *D'un Autre à l'autre*, Paris, Le Seuil, 2006.

Un développement autour du graphe du désir permet de situer l'articulation du sujet au désir de l'Autre, à partir de la demande, en tant que « du seul fait de la structure de l'Autre, toute énonciation quelle qu'elle soit se fait demande. »

[20] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XVI, *op. cit.*, p. 87.

[21] *Ibid*., p. 102.

La conviction et le soupçon
La suspicion nécessite de préciser avec quelle conviction s'affirment les soupçons. La croyance est un concept qui s'articule avec celui de l'assentiment. Croire, c'est tenir pour véritable, donner une adhésion de principe à quelque chose. La croyance se distingue d'une « coopération intellectuelle ». Un consentement du sujet est nécessaire pour croire.

La psychanalyse et la religion ont en commun de croire au vrai. Lacan essaie de pousser la psychanalyse hors d'elle-même, en considérant son opération dans une autre perspective que celle du vrai : la perspective du réel.

Il introduit un soupçon : le vrai ne dépendrait que de la croyance, croyance dans l'articulation S_1-S_2 [22]. « La vérité de l'inconscient » est tributaire de la lettre du langage, c'est-à-dire du signifiant. Associer vérité et inconscient est possible, voir le lapsus ou l'acte manqué qui produisent alors un effet de vérité. Sous le registre de l'effet, la portée de la vérité s'amenuise, elle est alors changeante et variable ; d'où le néologisme de « varité », employé par Lacan, incluant ces nuances, et la notion de dépréciation.
La vérité en tant que telle n'est qu'un semblant en regard de ce qu'est le réel. Ce dernier est appelé de façon insistante par la « semblantisation de la vérité ». Le vrai se trouve « à la dérive » quand il s'agit du réel. Le phénomène de dérive tient à l'accès à la vérité par le savoir. Il n'y a pas de rapport direct à la vérité : seulement un rapport médiatisé par le savoir.
L'impossible fait limite et connexion entre vrai et réel, ce qui se traduit dans la parole par l'impossible à dire et donne l'écriture : Vrai ◊ Réel[23].

Croyance
La croyance a comme condition d'existence une double dimension, elle suppose un fond où le sens pourrait s'évanouir. La croyance est dialectique et repose sur un écart, il ne faut pas qu'elle prenne trop de sens. Selon cette perspective, il faut mettre en connexion la croyance du sujet et le désir de l'Autre : pas de croyance, si le sujet ne consent pas à l'Autre. Lacan fait dépendre la croyance de l'aliénation à l'Autre, conditionnant la division subjective, au rapport possible à l'Autre – l'Autre « qui n'existe pas ». La croyance permet l'ouverture dialectique.
La croyance peut se passer de la preuve. Impliquant sa dimension d'aliénation fondamentale, la croyance constitue une conviction qui ne se soutient pas de l'existence de preuve. Le champ religieux exemplifie cette affirmation : la foi religieuse nécessite le renoncement à la preuve. Chez le croyant, demander la preuve est un témoignage d'incroyance. Par opposition, le soupçon ne peut être envisagé sans le registre de la preuve, il se distingue de toute supposition de savoir. Quant à la confiance, qu'en serait-il de quelqu'un affirmant : « je vous fais confiance, mais je vérifie », si ce n'est qu'il se méfie, et que précisément pour lui, la confiance n'est pas établie ? Le soupçon, trace d'une exigence de vérification, signe un refus – soit-il ponctuel – de la croyance.[24]

---

[22] *Cf.* Miller J-A., *op. cit.*, Leçon du 9 mai 2007, Lacan, dans son Tout Dernier Enseignement en souligne la faiblesse et son caractère douteux (Popper). Ce qui est douteux est de l'ordre de la vérité, il existe une liaison entre vérité et croyance.
Lacan J., Le Séminaire, Livre XXIV, « L'insu que sait de l'uns-bévue s'aile à mourre », Leçon du 14 décembre 1976, inédit. « Le vrai c'est ce qu'on croit comme tel.» La vérité est alors entendue comme la forme moderne de la foi religieuse.
Lacan J., *Ibid.*, « Réel ou vrai ? Tout se pose, à ce niveau tentatif, comme si les deux mots étaient synonymes. L'affreux, c'est qu'ils ne le sont pas partout. Le vrai, c'est ce qu'on croit tel ; la foi et même la foi religieuse, voilà le vrai qui n'a rien à faire avec le réel. La psychanalyse, il faut bien le dire tourne dans le même rond. C'est la forme moderne de la foi, de la foi religieuse. À la dérive, voilà où est le vrai quand il s'agit de réel. »
[23] Miller J-A. *L'orientation lacanienne*, *op. cit.*, leçon du 22 novembre 2006.
[24] Avec le savoir et la vérité, un rapport particulier se développe dans le discours scientifique. L'affinité de la science pour les certitudes confère un statut particulier à la « croyance scientifique ».

Incroyance

Dans la psychose, l'incroyance, *Unglauben*, désigne le rejet de cette croyance à l'Autre[25]. Loin d'être un simple phénomène négatif, ou déficitaire, l'*Unglauben* constitue un rapport particulier à la vérité et à l'existence. L'éthique complète ce développement : « Quant à l'incroyance, il y a là, dans notre perspective, une position du discours qui se conçoit très précisément en rapport avec la Chose – la Chose y est rejetée au sens propre de la *Verwerfung*. »[26]

Dans la psychose, l'absence de division subjective signe l'arrêt de la perspective dialectique de la croyance. L'*Unglauben* en est ainsi constitué : « C'est assurément quelque chose du même ordre dont il s'agit dans la psychose. Cette solidité, cette prise en masse de la chaîne signifiante primitive, est ce qui interdit l'ouverture dialectique qui se manifeste dans le phénomène de la croyance. Au fond de la paraoïa elle-même, qui nous paraît pourtant toute animée de croyance, règne ce phénomène de l'*Unglauben*. Ce n'est pas le *n'y pas croire*, mais l'absence d'un des termes de la croyance, du terme où se désigne la division du sujet. S'il n'est pas, en effet, de croyance qui soit pleine et entière, c'est qu'il n'est pas de croyance qui ne suppose dans son fond que la dimension dernière qu'elle a à révéler est strictement corrélative du moment où son sens qui va s'évanouir. »[27]

Vacillations de la croyance

Le réel se charge de réveiller le sujet. La rencontre traumatique, la jouissance, la contingence, constituent des situations particulières qui orientent sa trajectoire. Ces moments de vacillation, de déstabilisation, qui rompent l'*automaton*, sont autant de situations cliniques pouvant générer chez le sujet des soupçons. D'une confrontation aux impasses de la vérité, les croyances peuvent être destituées ou perdre de leur consistance. Alors, le savoir constitué ou supposé, ne justifie plus les convictions ; les garanties ne répondent plus. La tentative de la science ou sa mobilisation sous le mode de la rationalisation, occulte ces vacillations, éclipse de la vérité. Nous nous trouvons alors à la « frontière sensible de la vérité et du savoir dont après tout l'on peut dire que notre science, d'un premier abord, paraît bien avoir repris la solution de la fermer »[28]. Cependant, cette tentative d'opposition à l'interprétation et au soupçon méconnaît le fait que : « la vérité est en résorption constante dans ce qu'elle a de perturbant, n'étant en elle-même que ce qui manque à la réalisation du savoir. […] La vérité

La croyance scientifique comporte des rapports avec le mensonge, mensonge au regard du réel. La croyance scientifique s'oriente par l'effet de sens. Il y a du savoir dans le réel : c'est la croyance scientifique. Il s'agit du symbolique dans le réel (le réellement symbolique), ou effet de sens. Il s'agit d'un message qui n'agit que sur les semblants, mais reste impuissant concernant le réel.

Par opposition, le réel dans le symbolique (le symboliquement réel) ou angoisse, est ce qui ne ment pas, objet *a*.

[25] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 155-156.

Il développe la conception selon laquelle art, religion et science sont caractérisés par des modes d'organisation autour du vide. « Pour le troisième terme, à savoir le discours de la science, en tant qu'il est originé pour notre tradition dans le discours de la sagesse, dans de la philosophie, y prend sa pleine valeur le terme a employé par Freud à propos de la paranoïa et de son rapport à la réalité psychique – *Unglauben.* […] *Unglauben* n'est pas la négation de la phénoménologie du *Glauben*, de la croyance. Freud n'y est pas revenu de façon englobante et définitive […] Plus profond, plus dynamiquement significatif pour nous, est le phénomène de l'incroyance, qui n'est pas la suppression de la croyance – c'est un mode propre du rapport de l'homme à son monde, et à la vérité, celui dans lequel il subsiste. »

[26] *Ibid.*, p. 157.

[27] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973 p. 215-216.

[28] Lacan J., « Subversion du sujet et dialectique du désir », *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 797.

n'est rien d'autre que ce dont le savoir ne peut apprendre qu'il le sait qu'à faire agir son ignorance. »[29] La preuve scientifique pourrait alors s'entendre comme un savoir arrêté[30].
Du statut de l'Autre pour le sujet – en tant que ses garanties lui feraient défaut –, l'apparentement du concept de jouissance avec celui de vérité serait aussi à développer. Cette perspective renvoie à la dimension du semblant, en tant que la jouissance, toute réelle qu'elle soit « ne s'élabore qu'à partir de semblants ». Le semblant n'est pas le faux, et le réel n'est pas le vrai.[31] [32]
La rencontre du réel dissipe certains mirages soutenus par l'imaginaire du sujet. L'image, dans sa dimension de complétude, est une donnée centrale de la garantie. Si l'Autre est fiable, il peut répondre à toute attente, rien ne saurait lui faire défaut. Le savoir scientifique procède de la proposition ou de l'affirmation d'une telle garantie, à laquelle rien ne saurait échapper. Le réel objecte à cette perspective narcissique. Sa rencontre bouscule cette croyance, et fait basculer le sujet dans un état particulier : « Plutôt que de concevoir le réel comme " ce qui se cache derrière le semblant ", on préfère montrer le procès de continuité qui va du semblant d'objet à l'objet réel. Une structure d'anamorphose caractérise le rapport de la libido à l'objet. On sait que ce rapport non n'est pas constant. Le désir est intermittent, évanescent dans son rapport à l'objet. D'où le recours au semblant pour permettre une certaine stabilisation. On appelle, au contraire ; "le réel" ce qui vient faire pavé dans la mare de la tranquillité. […] Cette clinique de l'objet réel est surtout destinée à montrer « la domination du semblant sur le réel que le phallus symbolise ». Le fantasme s'y rattache comme écran et soutien du désir. L'habillage de l'objet, par les insignes phalliques et narcissiques, introduit cependant un binaire : vacillation progressive, calculée, calculable, interprétable et à l'opposé, vacillation sauvage, brutale, imprévue. » [33]
Ces phénomènes de vacillation en appellent à la mobilisation du fantasme et du symptôme. Pour articuler le binaire, vacillation calculée/vacillation sauvage, nous proposons l'exemple du doute, comme remise en cause immédiate de la totalité de la réflexion, de la démarche en elle-même. L'interrogation qu'il fait naître ne porte pas sur un argument, une prémisse de raisonnement mais sur la valeur globale de la réflexion, sur l'assurance d'un savoir acquis.
Le soupçon quant à lui, pourrait se référer à une vacillation plus imprévue de la croyance et des semblants, il formulerait une interrogation directe de l'Autre et de son désir.[34]

Le soupçon comme mode d'aveu de la certitude

La certitude de l'angoisse

La certitude peut s'aborder par le biais de l'angoisse ; elle est signal du réel. Elle ne trompe pas et peut inhiber le sujet par sa certitude : « Tous les aiguillages sont possibles à partir de

---

[29] *Ibid*., p. 797-798.
[30] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse, Paris, Le Seuil, 1978, p. 29 :
« Cette erreur existe dans tout savoir, pour autant qu'il n'est qu'une cristallisation de l'activité symbolique, et qu'une fois constitué, il l'oublie. Il y a dans tout savoir une fois constitué une dimension d'erreur, qui est d'oublier la fonction créatrice de la vérité sous sa forme naissante. »
[31] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XX,.*Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 85.
« Autre chose nous ligote encore quant à ce qu'il en est de la vérité, c'est que la jouissance est une limite. Cela tient à la structure même qu'évoquaient au temps où je les ai construits pour vous mes quadripodes – la jouissance ne s'interpelle, ne s'évoque, ne se traque, ne s'élabore qu'à partir d'un semblant. »
[32] Cottet S., « Vacillement des semblants », *La Cause freudienne*, Paris, Navarin/Le Seuil, n° 47, 2001, p. 78).
Serge Cottet oppose deux acceptions du semblant : « – l'artifice de méconnaissance ou de défense contre l'objet de la pulsion ; – les suppléances signifiantes, imaginaires ou sublimatoires qui soutiennent le désir »
[33] Cottet S., *Ibid.*, p. 80-81.
[34] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre X,.*L'angoisse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 273.
Ceci n'est pas sans évoquer la place de l'objet et son rapport avec le fantasme, défini comme : « la vacillation qui unit étroitement le sujet au *a*, ce par quoi le sujet se trouve suspendu, identifié à ce *a* reste – reste toujours élidé, caché, sous-jacent à tout rapport du sujet à un objet quelconque, et il nous faut l'y détecter »

l'angoisse. Ce que nous attendions en fin de compte, et qui est la véritable substance de l'angoisse, c'est le *ce qui ne trompe pas*, le hors de doute. […] Agir, c'est arracher à l'angoisse sa certitude. Agir, c'est opérer un transfert d'angoisse. »[35]
Dans la clinique du soupçon, l'angoisse se situerait du côté de la preuve ; sans se rapporter au soupçon. Cependant, le soupçon fait référence à la certitude. Une manière de considérer cette référence serait de pointer que s'il faut un acte pour engendrer la certitude, il est ici suspendu. L'acte viendrait alors créer les conditions de vérification de l'assertion. Il s'agit d'un acte auquel la vérité n'est pas préalable. J.-A. Miller souligne la phrase de Picasso : « Je ne cherche pas, je trouve. » C'est-à-dire : je trouve d'abord dans l'acte d'anticipation, et je cherche ensuite.[36]

L'affirmation de certitude dans la psychose
La dimension de la certitude dans la psychose requiert de préciser les éléments permettant de saisir le déclenchement. Certains patients cherchent des éléments venant prouver quelque chose de ce point d'indicible. Ils peuvent également saisir ce moment pour s'adresser à un thérapeute. La particularité de cette démarche est liée au statut du savoir en jeu et de la supposition de sa localisation. Si chez le sujet névrosé, s'adressant à un psychanalyste, le savoir est supposé – le psychanalyste est supposé savoir – ici, le savoir est certain. La rencontre avec le thérapeute ou la demande de soins, n'est pas empêchée, mais le sujet s'adresse au praticien comme à celui qui pourrait masquer le vide de la signification dans un véritable « appel au sens ». Privé de la référence phallique, la demande du sujet psychotique ne s'adresse pas à un sujet supposé savoir quelque chose du désir du sujet, mais à un sujet supposé pouvoir combler cette absence de signification. Le repérage clinique du réel en jeu, est fondamental afin d'éviter de précipiter davantage le sujet dans un déclenchement.

La névrose et la certitude
La dimension de certitude chez le sujet névrosé peut être mobilisée comme un idéal, elle est tout autre dans la psychose où la certitude est première.

Descartes, par son « doute méthodique », construit une méthode pour obtenir un point de certitude. Partant du principe que le monde n'est que représentation, il pourrait n'être qu'illusion en son entier. Ceci génère un doute légitime quant à tout ce qui viendrait des sens ou de l'entendement : « il y a un instant où le doute s'arrête : c'est celui où je dois reconnaître qu'au moment où je mets en œuvre ce doute méthodique, je ne peux douter que je pense. Et le fait de penser se traduit par : au moins, il y a quelque chose qui pense et cela je le suis. Je suis cela qui pense. C'est l'instant de certitude où le doute est levé et où je vérifie que je suis dans l'acte de penser. Je suis dans cet acte »[37]. La certitude est fondée par l'acte, à travers la manifestation évanescente du sujet. Cependant, le dessein de Descartes n'est pas de réfuter des savoirs incertains. *Le Séminaire*, livre XI, nous expose la visée de Descartes, comme « désir de certitude » : « ce passage trouvé par Descartes, et qui conduit la recherche du chemin de la certitude à ce point même du *vel* de l'aliénation, auquel il n'y a qu'une seule issue – la voie du désir ».[38]
La certitude n'est ni postulée, ni affirmée. Elle est une quête en soi, à condition de montrer que le sujet est désirant[39] : « Qu'est-ce que cherche Descartes ? c'est la certitude. J'ai, dit-il,

[35] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre X. *op. cit.*, p. 92-93.
[36] Miller J-A., *L'orientation lacanienne. op. cit.*, leçon du 6 juin 2007.
[37] Brodsky G., *L'argument*, Collection rue Huysmans, Paris, Navarin, 2006, p. 274.
[38] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XI, *op. cit.*, p. 203.
[39] Cottet S., *Freud et le désir du psychanalyste*, Paris, Le. Seuil, 1996, p. 74.

un extrême désir d'apprendre à distinguer le vrai d'avec le faux – soulignez désir – *pour voir clair* – en quoi ? – *en mes actions, et marcher avec assurance en cette vie*. »[40]
L'issue de Descartes, concernant la portée du cogito, est celle qui lui évite de constituer un savoir sur la certitude. Il s'agit de l'appel fait au sujet supposé savoir : « La certitude n'est pas pour Descartes un moment qu'on puisse tenir pour acquis, une fois qu'il a été franchi. […] C'est, à proprement parler, l'instauration de quelque chose de séparé. Quand Descartes inaugure le concept d'une certitude qui tiendrait tout entière dans le *je pense* de la cogitation [...] on pourrait dire que son erreur est de croire que c'est là un savoir. De dire qu'il sait quelque chose de cette certitude. De ne pas faire du *je pense* un simple point d'évanouissement. Mais c'est qu'il a fait autre chose, qui concerne le champ, qu'il ne nomme pas, où errent tous ces savoirs dont il a dit qu'il convenait de les mettre dans une suspension radicale. Il met le champ de ces savoirs au niveau de ce plus vaste sujet, le sujet supposé savoir, Dieu.[41] » Pour le sujet névrosé, la constitution du sujet supposé savoir pourrait être une modalité de sortie de la certitude et de l'aliénation qui la caractérise.

La duperie et le soupçon
La quête de certitudes, menant au savoir absolu, est, notamment pour le sujet névrosé, la voie de l'errance. Celle-ci peut le déplacer de soupçon en soupçon et le conduire à réfuter les hypothèses qu'il élabore. Ces caractéristiques se rapprochent de celles attribuées au « progrès » scientifique : « absence d'a priori », « remise en question des postulats », « contournement des évidences », d'où découlent l'acharnement et la persévération qui accompagnent l'image commune du chercheur. À percer les mystères, le scientifique déjoue les soupçons qui planent et révèle la vérité.

Ces affirmations nous évoquent la place de l'erreur, de l'errance et de la duperie. L'erreur et l'errance sont en effet étymologiquement liées. L'errance est le conjugué de l'erreur, du voyage et de la répétition (*errar*, *iterare*, *iterum*). La suspicion vise la disparition de l'une et l'autre. Néanmoins, sa matérialisation, dans la recherche de preuves peut conduire à l'errance. La dimension sans limite et infinie est notable dans la formule : « jusqu'à preuve du contraire ».
La duperie, au sens « d'être la dupe de quelque chose », constitue une possibilité d'échapper à l'errance. Les non-dupes se refusent à la capture dans l'espace des trois dimensions symbolique, imaginaire et réel. Les non-dupes, en voulant n'appartenir à rien, ne sortent jamais du lieu de l'Autre. En somme, ils sont encore plus dupes que les autres du lieu de l'Autre. Il ne suffit cependant pas d'être dupe pour ne pas errer. L'errance est possible en étant dupe de l'imaginaire ou du symbolique. Il s'agit précisément d'être dupe de quelque chose : le réel.

Le soupçon et l'attribution subjective

Le soupçon et la division subjective
Le doute est un mode de division subjective[42]. Le sujet ne peut advenir que de sa dépendance au signifiant, symbolisée par la barre sur le S. Il se comporte alors comme un quotient, le reste

---

[40] Lacan J. *Le Séminaire*, Livre XI, *op. cit.*, p. 202.
[41] *Ibid*., p. 204.
[42] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre X, *op. cit.*, p. 92-93.
Nous en avons l'illustration dans son articulation avec l'angoisse : « Le doute, ce qu'il dépense d'efforts, n'est fait que pour combattre l'angoisse, et justement par des leurres. C'est qu'il s'agit d'éviter ce qui, dans l'angoisse, se tient d'affreuse certitude. »

de sa division témoigne de l'altérité radicale de l'Autre : « Il n'y a pas d'Autre de l'Autre. » L'Autre n'est jamais atteint, la marque du signifiant du manque subsiste et le constitue pour nous, comme A. Le reste trouve sa place au côté du sujet, s'articulant par la coupure du fantasme : S◊*a*.
Á partir de l'indétermination du sujet, s'envisage une nuance dans le rapport entretenu par le soupçon avec la croyance et la certitude. Chez les névrosés, une « sortie du soupçon » est envisageable. Le doute vient alors le remplacer. Ce qui asseyait la conviction cède, vacille. Le fantasme est sollicité. C'est l'indétermination du sujet en regard du savoir qui œuvre.
La fonction de l'objet *a* illustre l'effet recherché dans l'assurance de la certitude. Il s'agit : « de la fermeture de l'*Entzweiung*, de l'occultation, de l'impossibilité, de la consommation de l'indétermination; cette indétermination dont je vous parlais tout à l'heure, qui est celle de la place de l'*Entzweiung* et de cette fausse assurance de la certitude qui s'instaure dans le masquage de la division »[43]. Le masquage de la division subjective constitue un appel pour le sujet vers la recherche de certitude.
Le « ne rien vouloir savoir », position du névrosé à considérer dans la genèse des soupçons, est un obstacle nécessaire à la construction fantasmatique. Partant, les soupçons s'adressent au savoir supposé les résorber, sans considérer que le « sujet est ce qui fait défaut au savoir ». Cette impasse dialectique repose sur la division subjective, tout en la méconnaissant.
La démarche cartésienne par le « rejet de la vérité hors de la dialectique du sujet et du savoir » ouvre la voie à la science, qui « institue un savoir qui n'a plus à s'embarrasser de ses fondements de vérité ». Le savoir se constitue sur le mode de la production et de l'accumulation capitaliste. Le savoir ne sert qu'à accroître le savoir. Le soupçon, par la quête de la preuve, tente d'extraire du savoir voué à manquer la vérité. En ce sens, le soupçon n'est pas un mode de la division subjective.

L'attribution subjective
Sur le simple registre grammatical, l'attribution du soupçon est particulière. En effet, si le doute porte sur soi, le soupçon implique une dimension attributive, projective : « je le soupçonne de… ». L'accent porte ici sur l'Autre, un Autre non barré. Le langage ne se déploie que dans le rapport du sujet à l'Autre. L'attribution subjective est indispensable à l'émergence du sujet de la parole.

Les phénomènes cliniques soupçonneux sont à considérer sous l'angle de la structuration de la chaîne signifiante. Si rien ne particularise l'organisation des énoncés, leur point d'énonciation est à prendre en compte. Les soupçons, comme les voix, suivent la structure de la chaîne signifiante. Leur attribution subjective peut rester en suspens. Le phénomène élémentaire, dans une certaine oscillation subjective, rapproche les voix et les pensées de tout un chacun, dans un flou imaginaire : « on dit que… on dirait que… »
Cette perspective renvoie au statut de la croyance et du fantasme pour le sujet. Elle rend compte des modalités d'attribution subjective distinctes à attendre dans les différentes structures cliniques, selon l'accomplissement ou non de la séparation de l'objet. Dans la seconde illustration, la « phénoménologie » du soupçon apparaît et nous invite à considérer plus avant le soupçon dans sa dimension transférentielle.

La démonstration du cogito en est un autre exemple. Ainsi, le sujet se mettant à penser sur ce qu'il pense et ce qu'il est, la division s'éclipse dans le retour à une unité apparemment restaurée : « Je pense où je ne suis pas, donc je suis où je ne pense pas. »

[43] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XII, « Problèmes cruciaux pour la psychanalyse », leçon du 16 juin 1965, inédit.

Le soupçon comme transfert négatif

Le transfert négatif est un concept amené par Freud, dans la lignée de la haine de transfert. Lacan l'aborde dans un premier temps dans une dimension imaginaire[44]. Il le définit plus tard comme : « avoir quelqu'un à l'œil », là où le transfert positif est : « avoir l'analyste à la bonne ». J.-A. Miller propose de questionner une éventuelle opposition symétrique entre la supposition de savoir liée à l'amour de transfert, et ce qui serait une « dé-supposition » liée à son envers.[45]

La question du transfert dans le soupçon se pose, il s'agirait ici d'une forme de la haine de transfert : examiner ce qui est contradictoire, ce qui coince de façon soupçonneuse. Ce transfert négatif peut comporter une dimension critique, car le sujet supposé savoir en est également le pivot. Cependant, à l'occasion, l'expression de la haine peut empêcher toute progression. Cet affect permet la mise à distance de ce qui n'est pas neutralisable par le savoir.

J.-A. Miller propose une autre perspective : celle de situer le soupçon comme un degré inférieur de connaissance, comme une croyance nourrie de méfiance : « Le soupçon se manifeste quand on n'est pas sûr ou, pour le dire en français, quand on n'est pas sûr et certain de quelque chose, *sûr et certain* de quelque chose ou de quelqu'un ; quand il y a quelque chose qu'on ne sait pas, qu'on anticipe comme mauvais, négatif. Ainsi, le soupçon serait d'un degré inférieur au savoir développé, on pourrait le formuler en ces termes : " Je sais que vous me méprisez ". Le soupçon est alors un degré inférieur de savoir, c'est un savoir indémontrable car ne disposant pas de preuves, il en est d'autant plus insistant. Quand on dispose de preuves, on peut clore l'affaire ; le soupçon, au contraire, laisse ouverte toute éventualité. »[46]

Conclusion

Au terme de ce parcours, le soupçon doit être distingué au-delà du « phénomène » qu'il représente, tant par sa portée clinique, que par les enjeux qu'il soulève avec les patients. En effet, s'il est possible de supposer une « valeur positive » au soupçon, par la portée critique qu'il implique en « tenant à l'œil » le praticien, il importe de ne pas méconnaître l'assise de certitude et les registres de croyance auxquels il peut se référer.

En dernier lieu, chez les sujets psychotiques, ce qui s'appellerait improprement une « dialectique de la preuve et du soupçon », nous apparaît être d'un usage clinique précieux, pour la compréhension du cas.

---

[44] Lacan J., « L'agressivité en psychanalyse », *Écrits*,.Paris,.Le Seuil, 1966, p. 107-108.

« Nous devons pourtant mettre en jeu l'agressivité du sujet à notre endroit, puisque ces intentions, on le sait, forment le transfert négatif qui est le nœud inaugural du drame analytique. Ce phénomène représente chez le patient le transfert imaginaire sur notre personne d'une des *imagos* plus ou moins archaïques qui, par un effet de subduction symbolique, dégrade, dérive ou inhibe le cycle de telle conduite, qui, par un accident de refoulement, a exclu du contrôle du moi telle fonction et tel segment corporel, qui par une action d'identification a donné sa forme à telle instance de la personnalité. On peut voir que le plus hasardeux prétexte suffit à provoquer l'intention agressive, qui réactualise l'*imago*, demeurée permanente dans le plan de surdétermination symbolique que nous appelons l'inconscient du sujet, avec sa corrélation intentionnelle. »

[45] Miller J-A., *Le transfert négatif*, *op. cit*., p. 23-24.

[46] *Ibid*., p. 24-25.